

## Note n° 79 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 28 mars 2021

### Réunion du CA de l'UNIRS

Le Conseil d'Administration de l'UNIRS s'est réuni lundi 15 mars. Ils ont abordé les décisions des 9 organisations de retraité-es (voir au dos) et d'autres points dont :

**L'analyse du contexte économique, social, syndical, politique, et environnemental, depuis notre réunion du 20 janvier 2021, a concerné deux sujets :**

- **La gestion de la « crise sanitaire » par le gouvernement** depuis début 2020 : les attermoissements successifs (hospitalisations, masques, tests, vaccins, etc.), conséquence d'un manque de moyens et d'une dépendance sanitaire de la population à l'égard d'États et, le plus souvent, de grands groupes internationaux du secteur de la santé et du médicament.
- **La désindustrialisation du pays** engagée depuis une trentaine d'années. Pour retrouver l'autonomie sanitaire dont parlait le Président de la République le 12 mars 2020, il s'agit de prendre de nouvelles orientations économiques et politiques, « quoi qu'il en coûte ».

### Travaux de l'UNIRS :

- **Deux « 4 pages » ont été envoyés** le 24 février, sur le « *Pouvoir d'achat des personnes retraitées* » et la « *Santé des personnes retraitées* ».
- **L'UNIRS contribuera aux réflexions de Solidaires sur la laïcité**, en donnant son avis sur le texte qui servira de base.
- **Une organisation composée uniquement de retraité-es peut-elle déposer des statuts d'organisation syndicale ?** Nous regardons les textes légaux, interpellons la Direction du travail, et changerons nos statuts si cela est possible.
- **Un bulletin UNIRS ?** Un numéro 0 remplacera une note mensuelle en la complétant avec des articles d'une autre nature que les informations retraitées. Puis nous tirerons le bilan du contenu de ce numéro et de sa diffusion par chaque structure.
- **Date de l'AG de l'UNIRS 2021 :** ce sera le 14 octobre.

### Mobilisation le 31 mars, pour :

- **La revalorisation des pensions** indexées sur le salaire moyen et le rattrapage des sommes perdues.
- **L'accès aux services hospitaliers** sans barrière d'âge et l'amélioration des EHPAD et de l'Aide à domicile.
- **La vaccination** de toutes les personnes qui le souhaitent, en produisant massivement des vaccins passés dans le domaine public.
- **La cessation des discriminations** basées sur l'âge.

### Retraite complémentaire Agirc Arrco

**En contradiction avec les accords du 10 mai 2019, les pensions n'ont pas augmenté en novembre 2020.** Ce gel imprévu a été justifié par la dégradation des comptes : il faut verser 85,4 milliards d'euros de pensions (+ 2,8 %) alors que les cotisations rentrent moins (79,4 milliards en 2020, en baisse de 4,7 %). Le déficit technique de 6 milliards d'euros est amorti par 1,2 milliard d'euros de cessions d'actifs, mais laisse le déficit global à 4,8 milliards d'euros.

**Pourtant, la gestion « rigoureuse »,** c'est-à-dire les gels de pension et la pénalisation financière des départs en retraite à 62 ans, ont permis de constituer une réserve financière de 65 milliards d'euros. Elle aurait pu servir pour respecter l'accord de 2019, pour ne pas geler les pensions.

**Dans leur grande générosité, les « partenaires » sociaux** n'ont pas décidé d'autres mesures immédiates, ils attendent de mesurer le « rebond de l'économie française » avant de prendre des décisions à l'automne. La vigilance s'impose !

### Retraité-e amianté ?

**Les personnes qui ont travaillé dans un milieu amianté** peuvent maintenant faire reconnaître un préjudice d'anxiété, en s'appuyant sur les décisions de trois Cours d'Appel :

- Celle de Douai a accordé une indemnisation à 726 anciens mineurs du bassin lorrain.
- Paris a indemnisé 21 salariés de la centrale EDF de Porcheville.
- Nancy a reconnu le préjudice de 264 salariés de la cristallerie Baccarat.

**Il faut pour cela justifier d'une exposition** à une substance nocive ou toxique générant un risque élevé de développer une pathologie grave et d'un préjudice d'anxiété personnellement subi résultant d'une telle exposition.

## Les 9 organisations de retraité·es

Les 9 organisations se sont réunies et ont pris des décisions le 3 février et les 3 et 25 mars.

### La journée d'actions du 31 mars 2021

Dans les départements, les 9 mobilisent, parfois avec l'UNSA, parfois avec des organisations de jeunes, sur les revendications partagées :

- **Le rattrapage de la perte de pouvoir d'achat** : le quasi gel des pensions confronté à la forte hausse de certains prix et tarifs, particulièrement ceux des denrées alimentaires, des services et des complémentaires santé.
- **La situation sanitaire** : les dysfonctionnements et les insuffisances dans la campagne de vaccination, après le manque de masques puis de tests, de moyens d'hospitalisation, le recul des services publics et leur éloignement.
- **L'exigence d'une prise en charge des dépenses liées à la perte d'autonomie, à 100 % par la Sécurité sociale dans la branche maladie**, et d'un grand service public de l'aide à l'autonomie, en établissement comme à domicile.
- **Contre l'âgisme**, la dénonciation des discours ignobles et discriminatoires de plus en plus fréquents à l'égard des personnes âgées.

**Modalités d'action** : les personnes retraitées doivent se faire voir et entendre si elles souhaitent être écoutées. Les équipes locales décident ensemble de leurs priorités locales et des modalités d'action. Malgré le confinement, 3 départements sur 4 nous ont informés de rassemblements, délégations à la préfecture ou à l'ARS, manifestations, conférences de presse, etc. À Paris : rassemblement devant le ministère de la Santé, place Pierre Laroque à l'intersection des avenues de Ségur et Duquesne.

**La signature de la carte pétition**, particulièrement en « dématérialisé », est toujours d'actualité, mais seulement pour 7 organisations.

**Pour appuyer ce 31 mars**, le texte « Adresse aux retraité·es » sur le pouvoir d'achat, la santé, la vaccination, l'âgisme, reste utilisable. Une conférence de presse se tiendra le lundi 29 mars à 11 h.

### La campagne de vaccination

**Après les manques** de masques et de tests, celui des vaccins provoque de très grandes difficultés pour les personnes, y compris pour celles déclarées prioritaires. Les 9 réagissent :

- **Le très pertinent courrier envoyé au Directeur de l'ARS** par les 9 de Loire-Atlantique est transmis aux équipes en souhaitant qu'elles s'en inspirent et l'adaptent à leurs réalités locales.
- **Un communiqué de presse** est envoyé au sujet de l'impréparation de cette campagne de vaccination.

### Pouvoir d'achat et santé à 7 organisations

La Présidence de la République n'a pas voulu nous recevoir et nous renvoie à Laurent Piétraszewski, secrétaire d'État « chargé des retraites et de la santé au travail ». Le courrier adressé à Laurent Piétraszewski dit clairement que nous ne parlerons pas de la réforme des retraites qui est du domaine des confédérations, que nous discuterons des sujets sur lesquels nous avons questionné le Président de la République. La CGC et la CFTC ne sont pas signataires de cette lettre, comme elles ne l'étaient pas de celle à Macron qui réclamait un rattrapage des pensions de 100 €.

## Jeunes

Dans cette période de montée de l'âgisme et de tentatives d'opposer les jeunes et les vieux, une expression commune avec les organisations de jeunes serait importante politiquement. Il leur sera proposé par exemple d'inclure une gestion de la pandémie qui passe par l'ouverture des universités et des bibliothèques, dans le respect des règles sanitaires et de souligner que les jeunes comme les vieux sont dans la galère.

Nous avons reçu une réponse positive de l'UNEF, l'organisation qui représente les étudiant·es, la population la plus touchée actuellement. Nous insistons auprès des autres organisations de jeunes.

### Divers :

**Autonomie** : le Directeur de cabinet de Brigitte Bourguignon va nous proposer rapidement un nouveau rendez-vous.

**8 mars** : un communiqué commun a été envoyé, en souhaitant le maximum de personnes retraitées de nos organisations dans la rue le 8 mars pour les droits des femmes.

**Le Haut Conseil de l'Âge** prépare un séminaire, en septembre ou octobre 2021, avec la CNSA sur les enseignements à tirer de la crise sanitaire, tant pour les EHPAD que pour l'aide à domicile. Notre groupe des 9 sollicite les équipes départementales pour participer à cette réflexion commune.



## Enjeu des liens intergénérationnels

Un « débat » s'amplifie entre, d'une part des philosophes, sociologues (André Comte-Sponville), scientifiques (Jean-François Delfraissy) qui souhaitent confiner prioritairement les personnes âgées, concentrer les mesures difficiles vers les plus vieux « qui ont assez vécu », et, d'autre part, Les Petits Frères des Pauvres et le Conseil national professionnel de gériatrie qui, à juste titre, s'y opposent et font remarquer que de nombreuses personnes âgées sont déjà confinées, en Ehpad ou à domicile, que les plus âgé·es sont les premières victimes du virus et du confinement.

**Pourquoi opposer les générations ?** La solitude et l'absence de liens sociaux pèsent autant pour les jeunes que pour les anciens. La création du « Service Civique Solidarité Seniors » (voir le communiqué du ministère EN en cliquant [ici](#)), annoncée le 3 mars, a pour objectif de développer la solidarité intergénérationnelle. Deux mille jeunes services civiques, formés, accompagneront près de 45 000 personnes âgées isolées ce semestre, puis 10 000 en assisteront 300 000 sur trois ans.